

<b>Identité du DÉCLARANT</b>	Nom et Prénom :
	Adresse :
	Tél :
	Courriel :

<b>Caractéristiques de l'HÉBERGEMENT</b>	Nom Hébergement :
	Ouverture annuelle :                    /                    /                    au                    /                    /
	Classement : <input type="checkbox"/> non classé <input type="checkbox"/> 1* <input type="checkbox"/> 2* <input type="checkbox"/> 3* <input type="checkbox"/> 4* <input type="checkbox"/> chambre d'hôtes
	Adresse (si différente) :

PERIODE DE DECLARATION :                    Année .....                     1er semestre                     2ème semestre

### PERCEPTION DE LA TAXE PAR VOS SOINS :

J'ai loué de manière directe mon hébergement sans intermédiaires

**Montant déclaré =** \_\_\_\_\_ €

- Je joins l'état récapitulatif correspondant aux caractéristiques de classement de mon logement (un état par logement)
- Je joins mon **règlement libellé à l'ordre de "Régie Taxe de Séjour Châtaigneraie Cantalienne"**, à l'adresse :  
Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne - 5 Rue des Placettes - 15220 SAINT MAMET LA SALVETAT
- Date limite d'envoi : 15 juillet pour le 1er semestre ; 15 janvier N+1 pour le 2ème semestre

### PERCEPTION DE LA TAXE PAR DES TIERS :

J'ai loué mon hébergement par les **plateformes (Booking, Airbnb, Belvilla, Abritel Home Away ...)** qui collectent la Taxe de Séjour pour mon compte. Renseignez le tableau ci dessous :

Nom de la plateforme	Nombre de séjours	Montant total perçu par la plateforme

- J'ai loué mon hébergement exclusivement par la **centrale de réservation Gîtes de France Cantal**
- Je n'ai pas loué** sur cette période, pour le motif suivant : .....
- J'arrête** définitivement mon activité d'hébergeur, pour le motif suivant : .....

→ Pour ces cas de figures, où vous n'avez aucun règlement à envoyer, vous pouvez compléter cette fiche et la renvoyer directement par mail à [accueil@chataigneraie15.fr](mailto:accueil@chataigneraie15.fr)

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations données dans la présente déclaration.**

Signature :

Date :

#### Cadre réservé à l'administration

Nuitées :	Code dossier :	Remarque :
Adultes :		
Jours :		
Séjours :		

## ----- Modalités de déclaration et versement de la Taxe de Séjour -----

### > Déclarer chaque semestre

La taxe de séjour est perçue toute l'année : elle est collectée, puis déclarée et versée chaque semestre par le logeur, après l'envoi d'un courrier de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne

*Date limite d'envoi : 15 juillet pour le 1er semestre - 15 janvier N+1 pour le 2ème semestre*

### > Documents à retourner chaque semestre à la Communauté de Communes, selon votre mode de collecte :

#### → Collecte par vos soins

- ◆ Renseigner le formulaire "[Déclaration de perception de la Taxe de Séjour](#)", avec l'identité du déclarant et les caractéristiques de l'hébergement
- ◆ Cocher "*perception de la taxe par vos soins*" et inscrire le montant perçu dans la case prévue
- ◆ Remplir à chaque séjour le formulaire "[État récapitulatif de taxe de séjour en Châtaigneraie des hébergements classés](#)" **OU** "[État récapitulatif de taxe de séjour en Châtaigneraie des hébergements non classés](#)" selon votre classement et le mode de calcul correspondant  
*(Une version numérique est à votre disposition sur simple demande, ou en téléchargement sur [pro.chataigneraie-cantal.fr](http://pro.chataigneraie-cantal.fr))*
- ◆ Joindre le règlement par chèque à l'ordre de "*Régie Taxe de Séjour Châtaigneraie Cantalienne*"
- ◆ Retourner tous les éléments par courrier à "*Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne - Maison des Services - 5 Rue des Placettes - 15220 Saint Mamet la Salvetat*"

#### → Collecte par un tiers

- ◆ Renseigner le formulaire "[Déclaration de perception de la Taxe de Séjour](#)", avec l'identité du déclarant et les caractéristiques de l'hébergement
- ◆ Cocher "*perception de la taxe par des tiers*" selon votre opérateur
- ◆ En location exclusive par Gîte de France, cocher la case souhaitée
- ◆ Pour une collecte effectuée par une plateforme comme airbnb, renseigner le nombre de séjours et le montant collecté par la plateforme.
- ◆ Retourner le document par courrier ou par mail à [accueil@chataigneraie15.fr](mailto:accueil@chataigneraie15.fr)

#### → Pas de location sur la période ou arrêt d'activité

- ◆ Renseigner le formulaire "[Déclaration de perception de la Taxe de Séjour](#)", avec l'identité du déclarant et les caractéristiques de l'hébergement
- ◆ Cocher la case selon votre cas de figure, et indiquer le motif (ex : fermeture annuelle, pas de clients, cessation définitive, vente du bien ...)
- ◆ **Attention** en cas de cessation d'activité, il faut également le signaler en mairie
- ◆ Retourner le document par courrier ou par mail à [accueil@chataigneraie15.fr](mailto:accueil@chataigneraie15.fr)